



## Litige avec xxxxxx / Site internet / Procès gagné!!

Par **jeff84360**, le **22/10/2014** à **12:14**

bonjour,  
ayant gagné un procès contre xxxxxx en 2014, pour une création et location abusive de site internet , je me toens à votre disposition pour apporter ma contribution au solutionnement d'un litige du même ordre.  
cordialement,

Par **quelier isabelle**, le **02/05/2018** à **23:02**

Bonjour, j'ai moi aussi signé avec une société de site internet + prestations pour 1 an. Au bout de 7 mois qui creusaient mon compte en banque, j'ai suspendu mes prélèvements. Et les menaces qui s'en suivent de la part de la société. Nous sommes plusieurs à avoir subi le même sort. J'aimerais bénéficier de votre expérience car j'hésite à porter l'affaire en justice ou à continuer de faire l'autruche. Pouvez -vous me communiquer votre adresse mail (la mienne, ils la connaissent).

En espérant que vous me lirez... ou quelqu'un d'autre ayant eu gain de cause face à toute cette flopée de charlatans. Merci.